

<https://artsplastiques.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article395>



Présentation de l'enseignement de spécialité au lycée à partir de 2019

- ACTUALITES -

Actualités

Date de mise en ligne : mercredi 19 décembre 2018

Copyright © Académie de Lyon, Arts plastiques - Tous droits réservés



L'enseignement de spécialité Arts plastiques associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il permet à l'élève de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leurs présentations et de leurs réceptions. **Il l'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art.**

[Projet de programme de l'enseignement de spécialité de première](#)

Voir également

[Projet de programme d'enseignement optionnel de seconde](#)

[Projet de programme d'enseignement optionnel de première](#)